

HAUSGAUEN

le **Bulletin**

2019

Communal





Instantanés



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2-3
Principales décisions du Conseil Municipal	4-10
Instantanés	11
Subventions et quêtes	12
Urbanisme	13
Etat-Civil	14-15
Echos de nos écoles	16-18
D’Kendrstuba	19
Bravo à nos jeunes	20-21
CPI Hausgauen-Hundsbach	22
Amicale des Sapeurs-Pompiers	23
Associations	24-29
Conseil de Fabrique	30-31
Mérite et Reconnaissance	32
Environnement	33
Infos et numéros utiles	34-35
Noël des aînés	36



LE MOT DU MAIRE

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Voici 2020 à nos portes !

Une année qui verra un changement important pour l'Administration Communale.

Arrivée en mai 2002, après dix-sept années de présence au service de notre Commune, notre Secrétaire de Mairie, **Madame Véronique BILGER**, a fait le choix d'une nouvelle orientation de carrière. Elle part, tout en restant dans l'Administration Communale, pour d'autres responsabilités, vers d'autres horizons.

Je veux, en mon nom, au nom de tous les Conseillers Municipaux successifs, en votre nom à Toutes et Tous, Hausgauviennes et Hausgauviens, lui exprimer toute la gratitude et tous les remerciements pour sa compétence, sa disponibilité, son accueil, sa gentillesse et son sourire au service de notre Commune et de sa population.

Merci Véronique ! Pleine réussite pour la suite de votre carrière !

Au premier janvier 2020, Madame Anita WILDERMUTH, citoyenne de Hausgauen, assurera la relève au poste de Secrétaire de Mairie. Déjà au service d'une autre Administration Communale, elle nous rejoindra par voie de mutation. Au nom de toute la population, je lui souhaite la bienvenue à ce poste et qu'elle puisse y rester de nombreuses années.

Une année 2020 qui commencera par un nouveau recensement de la population de Hausgauen.

Déjà cinq années d'écoulées depuis la dernière enquête ! Madame Henriette DUBS sera à nouveau notre Agent Recenseur. Je vous remercie par avance de l'accueil amical que vous lui réserverez.

Une année 2020, avec des échéances électorales dès le mois de mars qui m'obligent à un devoir de réserve.

Quelques mots cependant, à propos de 2019.

En premier lieu, je veux remercier les Autorités du Département pour la mise en place d'un nouveau revêtement sur toute la traversée du Village, et en particulier les Services l'Unité Routière Départementale. Malheureusement, les tracés des lignes blanches en agglomération ne sont plus prises en compte par les Départements et restent à la charge matérielle et financière de la Commune.

A ce sujet, les petits triangles peints en blanc sur la chaussée et réalisés en régie aux différents croisements dans le village, ont été créés pour interpeller l'attention des conducteurs d'un danger et surtout de rappeler les priorités à droite qui sont trop souvent ignorées.

Le projet de lotissement communal, situé à l'arrière des rues de la Source et des Vergers est entré dans sa phase active. Actuellement, les négociations entre le promoteur et les propriétaires privés sont en cours.

Concernant la propriété sise au 3 rue de l'Ecole, le Conseil municipal a accepté la proposition de Madame ENDRESS souhaitant acquérir la totalité de la propriété. L'acte de vente sera signé dans les prochaines semaines.

La Salle Communale « Le Thalbach » est maintenant opérationnelle, malgré quelques finitions à réaliser. Il reste néanmoins un souci important, celui de la résonance acoustique. Une réunion de travail avec l'Architecte est programmée avant Noël.

Afin de réduire au maximum les dégâts des orages (coulées de boue, inondations) en particulier rue du Vignoble, des travaux de curage de fossé ont été réalisés par l'Association Foncière.

Concernant la fiscalité, le Conseil municipal a maintenu les mêmes taux qu'en 2018. Petite précision : les augmentations fiscales constatées par certains d'entre nous, ne sont pas du fait de la Commune.

Pour terminer, je veux avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés en cette année 2019 et leurs familles.

Un remerciement à tous les bénévoles qui s'investissent régulièrement dans la Commune et pour son rayonnement. Un grand merci, aux présidents d'associations qui motivent leurs « troupes ».

Que 2020 vous soit meilleure que 2019 ! Que la santé, la paix, la joie et le bonheur vous soient les Amis qui vous accompagneront tout au long de 2020 !

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du Personnel Communal :

Bonne et heureuse année 2020 !

Votre Maire,
Joseph Maurice WISS

PRINCIPALES DECISIONS

→ SEANCE DU 22 JANVIER 2019

Désignation des délégués au SIAS Franken-Willer-Hausgauen-Hundsbach

Monsieur le Maire informe les Conseillers, qu'il convient de reprendre la délibération du 18 décembre dernier, et de désigner les délégués au SIAS Franken-Willer-Hausgauen-Hundsbach par vote au scrutin secret.

Le Conseil Municipal,

considérant que, conformément à l'article L.5211-7 du CGCT, les représentants au SIAS doivent être élus au scrutin à la majorité absolue,

Après un appel de candidatures, Messieurs Joseph Maurice WISS, Nicolas BRODBECK, et Mme Chantal COLIN-KIEN sont candidats.

Les trois candidats ayant obtenu la majorité absolue, ils sont donc proclamés délégués titulaires pour siéger au SIAS Franken-Willer-Hausgauen-Hundsbach.

Projet d'aménagement au lieu-dit « Spitzaecker » (zone AUa1 du PLU)

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit « Spitzaecker », Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que la Commune est propriétaire de la majorité des parcelles, et que des propriétaires privés sont prêts à participer au projet avec un lotisseur.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 14-06-2013, modifié le 07 mars 2016, indique que le secteur est urbanisable sous forme d'opération d'ensemble et soumis à des règles précises de bonne intégration dans le site. Le lotissement devra être conforme aux orientations d'aménagement définies dans le PLU.

Monsieur le Maire présente ensuite le projet et l'étude déposés par la Société Lotissement et Terre d'Alsace (L.T.A.), lotisseur à Lutterbach, qui travaille en partenariat avec le bureau d'études COCYCLIQUE à Soultz, spécialisé en infrastructures routières et réseaux.

Des explications techniques sont données par Monsieur le Maire, concernant l'éclairage public, la voirie, les accès, les évacuations, etc...

Avant de demander au Conseil Municipal de se prononcer sur la réalisation du projet par un lotisseur, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les échanges réalisés avec d'autres lotisseurs potentiels, préalablement consultés :

- **Néolia à Kingersheim**, qui n'a pas souhaité donner suite, après plusieurs changements d'interlocuteurs,
- **Hugues Aurele à Raedersheim**, qui n'a fourni qu'une présentation sommaire du projet
- **Tamas BTP à Wittenheim**, qui n'a pas fait parvenir de proposition,

- **Le CM-CIC immobilier à Mulhouse**, qui a étudié le dossier, mais qui n'a pas souhaité développer de projet dans le secteur de Hausgauen.

Après discussion, Monsieur le Maire est chargé de se renseigner sur les critères d'engagement de la Commune par rapport à une promesse de vente avec un lotisseur, et de vérifier la garantie bancaire de la Société qui sera retenue.

Le Conseil Municipal,

considérant l'opportunité pour la Commune d'améliorer sa situation financière par la vente de ses terrains à un lotisseur,

Après délibération décide de valider le principe de création d'un lotissement sur la zone AUa1 (rue de la Source - rue des Vergers),

SEANCE DU 05 MARS 2019

Révision du loyer de la chasse communale

Le loyer de la location de la chasse communale est révisable annuellement en proportion de la variation annuelle de l'indice national des fermages fixé par arrêté préfectoral.

Loyer annuel en vigueur : 7850,00 €.

Loyer annuel 2019 : 7 611,00 €.

Restructuration de la salle polyvalente-Lot 04 menuiserie extérieure-Demande de minoration des pénalités de retard

Lors de la réunion de chantier du 25 janvier dernier en présence du Maître d'œuvre, l'entreprise Roman, par son représentant Monsieur Thierry Roman, a sollicité Monsieur le Maire pour une minoration des pénalités de retard qui lui ont été appliquées, soit la somme de 7 856,00 €.

La proposition avancée est une prise en charge par l'entreprise Roman de la moitié du montant, et pour l'autre moitié, une prise en charge par la Commune.

Le Conseil Municipal,

après délibération, décide à l'unanimité de rejeter la proposition de l'entreprise Roman, et demande de maintenir l'application de la totalité des pénalités de retard dues par l'entreprise Roman.

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

Proposition d'achat d'une parcelle de bois

Dans le cadre du droit de préemption, la Commune a été destinataire d'un courrier recommandé de la part de Maître Nathalie Chassignet, Notaire à Altkirch, qui propose à la Commune, l'achat d'une parcelle boisée, section 09, numéro 126, appartenant à Mme Veuve KLEIN Lilliane et ses enfants. La parcelle se situe au lieu-dit « Oberer Zettelberg », pour une contenance de 3a24ca. Elle est proposée au prix de 70,00 €.

Le Conseil Municipal,

Après délibération, décide, à l'unanimité de renoncer au droit de préemption sur ladite parcelle.

Demande de gratuité de la salle communale le «Thalbach»

Monsieur Antoine STAMPFLER, Président du Cercle Théâtral de Hausgauen-Hundsbach, sollicite la Commune pour la gratuité de la salle communale, dans le cadre de la manifestation annuelle « E Friejor fer unseri sproch », qui aura lieu le dimanche 28 avril 2019.

Monsieur Nicolas BRODBECK et Madame Chantal COLIN s'étant retirés,

le Conseil Municipal,

après délibération, décide, à l'unanimité de mettre la salle communale gracieusement à disposition du Cercle Théâtral dans le cadre de la manifestation « E Friejor fer unseri sproch ».

Approbation du compte administratif 2018

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2018.

Soit un excédent global de **-194 298,19 €**

Approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 tel qu'il est présenté,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Approbation du compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2018,

Constata l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion,

Approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2018.

Affectation du résultat de clôture 2018

La commission de préparation budgétaire s'est réunie le 20 mars 2019, afin d'étudier une proposition de budget primitif 2019.

Dans ce cadre, la commission propose d'affecter le résultat de clôture 2018 comme suit :

- à la section de fonctionnement : **80 108,44 €**
- à la section d'investissement : **- 274 406,63 €**

Il apparaît que, même si la prévision budgétaire d'investissement est équilibrée malgré le déficit, la Commune doit obligatoirement affecter le crédit de fonctionnement au compte Excédents de fonctionnement capitalisés de la section d'investissement.

Le budget prévisionnel de fonctionnement a dû ainsi être revu à la baisse, pour un montant de 80 108,44 €.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

après délibération, décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de clôture 2018,

soit **-194 298,19 €** comme suit :

- au compte Excédents de fonctionnement capitalisés de la section d'investissement : **80 108,44 €**
- au compte Résultat d'investissement reporté (dépenses) : **274 406,63 €**

Fiscalité 2019 (taxes locales)

Le Conseil Municipal, vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018, transmis par l'Etat aux Communes, **après délibération, décide à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018.**

Budget primitif 2019

Après discussions, et après élaboration du projet budgétaire par la commission ; le Conseil Municipal ayant délibéré sur les taxes locales, le budget 2019 peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	354 859,45	354 859,45
Investissement	461 918,12	461 918,12
Total	816 777,57	816 777,57

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le budget primitif 2019 de la Commune tel qu'il est présenté ci-dessus.

SEANCE DU 28 MAI 2019

Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement 2020

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête, afin de réaliser les opérations du recensement qui auront lieu **du 16 janvier au 15 février 2020.**

Madame Chantal Colin-Kien propose d'assurer la mission du coordonnateur. Madame Chantal Colin-Kien s'étant retirée,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement ;
- de nommer par arrêté du Maire, Mme Chantal Colin-Kien, Conseillère Municipale, coordonnateur d'enquête.

Communauté de communes Sundgau-Approbation du schéma de mutualisation

Monsieur le Président de la Communauté de communes a transmis le projet de schéma de mutualisation tel qui doit être soumis à la décision du Conseil Municipal comme le prévoit la loi

Le projet de schéma ainsi proposé rappelle à titre liminaire que la démarche de mutualisation s'effectue sur la base d'une initiative volontaire. Document guide et non contraignant, celui-ci propose une démarche de partage de moyens sur le territoire.

Le cadre juridique et les modes de collaboration possibles sont exposés.

Ce schéma de mutualisation demeure un document évolutif, et par conséquent modifiable.

Ce projet est soumis à l'avis du Conseil municipal qui dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, approuve le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Sundgau, tel que présenté par le Maire.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers l'avantage pour la Commune de disposer d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme bancaire, afin de pouvoir parer aux dépenses imprévues d'investissement. Il conviendrait de renouveler la ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges à Strasbourg. Le montant souscrit lors du dernier renouvellement est de 220 000,00 €. Un montant de 205 000,00 € a été prélevé depuis le mois de juin 2018, pour couvrir les factures de la salle polyvalente, en attendant le versement de la subvention de la Région, et la vente de biens communaux. Le fond de compensation de la TVA 2017, soit un montant de 86 129,00 €, qui avait été prévu dans le cadre du remboursement partiel de la ligne, a finalement été attribué au règlement du nouveau mobilier de la salle (tables, chaises, appareils de cuisson).

Monsieur le Maire propose au Conseil de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 220 000,00 € (montant du tirage actuel).

La ligne de trésorerie sera remboursée dès réception des recettes inscrites au budget primitif 2019

Le Conseil Municipal,

considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

après délibération, décide à l'unanimité la reconduction de la ligne de trésorerie pour un montant de 220 000,00 € pour une durée d'un an.

Acceptation d'un chèque de l'Association du Jumelage Hausgauen-Drumnadrochit

Monsieur le Maire fait part aux Conseillers, de la dissolution officielle de l'Association du Jumelage Hausgauen Drumnadrochit en date du 04 avril dernier.

Conformément aux statuts de l'Association, l'actif net, après déduction des frais de la parution légale de la dissolution, peut être attribué dans un but d'intérêt général à la Commune.

Le Conseil Municipal,

considérant que le compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire de dissolution de l'Association précise que l'actif net, après déduction des frais de la parution légale de la dissolution, sera attribué dans un but d'intérêt général à la Commune de Hausgauen,

après en avoir délibéré, décide d'accepter le chèque de la Caisse du Crédit Mutuel des Deux Vallées à Hirsingue, **d'un montant de 3 856,12 €.**

 **SEANCE DU 08 JUILLET 2019**

Renouvellement de la ligne de trésorerie - complément de délibération

Monsieur le Maire fait part aux Conseillers des conditions de renouvellement de la ligne de trésorerie. Dans ce cadre, le Crédit Agricole Alsace Vosges à Strasbourg souhaite une délibération complémentaire à celle du 28 mai dernier, mentionnant les caractéristiques générales et les conditions financières de son renouvellement.

Le Conseil Municipal,

considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

considérant qu'il convient de compléter la délibération prise en date du 28 mai dernier,

après délibération, décide, de confirmer la reconduction de la ligne de trésorerie pour un montant de 220 000,00 euros, pour une durée d'un an, auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges à Strasbourg.

Projet de vente de la maison communale sise au 3 rue de l'Ecole

Le Conseil Municipal,

vu les explications de Monsieur le Maire,

vu le besoin de trésorerie,

considérant l'opportunité financière pour la Commune de vendre le bien, actuellement inoccupé, sis au 3 rue de l'Ecole à Hausgauen,

après délibération décide de vendre la maison au 3 rue de l'Ecole.

Monsieur le Maire est chargé de faire appel à deux agences immobilières pour comparer l'estimation du bien sachant que la Commune est libre de fixer un prix de vente, ainsi que son mode de mise sur le marché.

SEANCE DU 04 OCTOBRE 2019

Communauté de Communes Sundgau : répartition du cout des interventions et travaux sur les réseaux unitaires entre Communauté de Communes et Communes membres

Monsieur le Maire expose qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau potable et assainissement aux Communautés de Communes, la compétence relative à l'assainissement ne comprend pas celle relative aux eaux pluviales. A l'occasion de l'approbation des nouveaux statuts, applicables au 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes a fait le choix de ne pas exercer la compétence relative aux eaux pluviales.

Dans ce contexte, les communes sont donc compétentes en matière d'eaux pluviales.

S'agissant de la gestion des réseaux d'assainissement, la majorité d'entre eux sont des réseaux unitaires permettant la collecte des eaux usées mais aussi des eaux pluviales, des eaux de ruissellement et éventuellement des bassins versants. Ces eaux sont orientées vers une station de traitement. Ces réseaux unitaires regroupent des compétences intercommunales et communales.

Aussi, il est proposé, sous réserve d'accord préalable, de répartir les coûts des interventions et travaux sur ces réseaux à hauteur de 40% du montant HT pour la commune concernée et 60% du montant HT pour la Communauté de communes après déduction des subventions.

Seraient compris dans cette répartition :

- Les passages caméras pour contrôle de réseau ;
- Les réparations ponctuelles de réseaux unitaires en cas de casses nettes, déboitement et affaissement des conduites et des tampons, fissures... ;
- Les curages de réseaux en cas de précipitations entraînant l'obstruction même partielle de la conduite en raison de l'entrée de matière autre que les eaux usées ;
- Le renouvellement, le déplacement ou l'extension d'une conduite unitaire dans le cadre d'un programme d'investissement intra-communal.

Ne seraient pas compris dans cette répartition :

- La pose d'un réseau d'eaux usées relevant uniquement de la compétence intercommunale de l'assainissement ;
- La pose d'un réseau d'eaux pluviales relevant uniquement de la compétence communale de l'eau pluviale ;
- La réhabilitation partielle de réseaux unitaires lorsque les dégradations entraînent la fuite des eaux usées relevant de la compétence communautaire ;
- Les équipements et ouvrages d'assainissement placés sur conduites unitaires, tels que déversoirs d'orage, bassins d'orage... qui relèvent de la compétence communautaire ;
- L'entretien et la réparation des éléments d'évacuation des eaux pluviales de la voirie faisant partie intégrante de la compétence voirie qui reste une compétence communale.

Le Conseil Municipal,

vu de la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes,
après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la répartition du coût des interventions et travaux sur les réseaux unitaires entre Communauté de Communes et les Commune membres.

ONF : travaux d'exploitation et de coupe pour 2020

Monsieur le Maire présente le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'exercice 2020. **Les parcelles concernées sont la 10.i et la 9.i**

Le Conseil Municipal,

vu le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'exercice 2020,
après délibération, accepte, la répartition des coupes de bois façonnés et bois sur pied pour 2020. Ces bois seront vendus dans le cadre d'une vente groupée.

Retrouvez tous les comptes rendus des réunions 2019 du Conseil Municipal «en un clic» sur le site de la commune
www.hausgauen.fr

Instantanés



SUBVENTIONS ET QUÊTES 2019

→ SUBVENTIONS

- 30 €** Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle
- 50 €** AFAPEI de BARTENHEIM
- 50 €** IME de RIESPACH
- 50 €** Prévention Routière à COLMAR
- 60 €** Chiens Guides de l'Est à CERNAY
- 75 €** Association Part'Âge Sep-Wal (EHPAD SEPPOIS-WALDIGHOFFEN)
- 100 €** APAMAD à MULHOUSE
- 150 €** Association Mieux Vivre à ST MORAND à ALTKIRCH
- 300 €** Amicale des Sapeurs-Pompiers de HAUSGAUEN-HUNDSBACH
- 400 €** Association de Pêche et Pisciculture de HAUSGAUEN

→ QUÊTES

- 2 650,00 €** au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer à COLMAR.
- 758 ,00 €** résultat de l'Opération Brioches au profit des personnes handicapées mentales de notre secteur (APEI de HIRSINGUE)
Les bénéficiaires permettront de financer la construction du nouvel immeuble inclusif. Fonds de dotation APEI Sud.

→ COLLECTE

Samedi 23 février 2019 a été organisée une collecte à la Mairie au profit de la Croix-Rouge Unité Locale d'ALTKIRCH.

Un grand merci aux bénévoles pour les quêtes, ainsi qu'aux généreux donateurs !



URBANISME

Demandes de permis de construire

M. MUNCK Christophe 2b rue de la Vallée	Modification du permis de construire d'un garage (emprise au sol, ouvertures, ...)
Mme ENDRESS Christa 2 rue Bellevue	Mise en place d'un carport - d'un abri de jardin et modification de la piscine existante.
M. HEMMERLIN John 17 rue de la Vallée	Construction d'un abri à bois.
M. BRODBECK Joseph Rue de l'Ecole	Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables d'aménagements

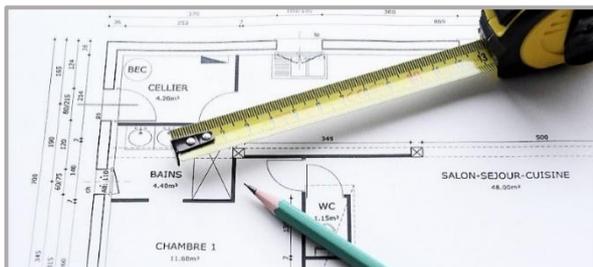
M. RUMMELHARDT Bernard 4b rue de la Vallée	Installation de panneaux photovoltaïques
M. SCHOENIG Yann 24b rue de la Vallée	Mise en place d'un poulailler
M. HOHLER Christophe 8b rue de l'Ecole	Installation de panneaux photovoltaïques

Certificat d'urbanisme opérationnel

M. BISSLER Florian et Mme LAGUERRE Claire Rue du Vignoble	Projet de construction d'une maison individuelle
---	--

Permis de démolir

Mme ENDRESS Christa 2 rue Bellevue	Démolition de garages
--	-----------------------



ETAT-CIVIL

→ *Naissances*

- 08-04-2019** **Maxence** Fils de Anne et Jacques MUNSCH
- 16-04-2019** **Noëline** Fille de Audrey et Quentin BHLINGER
- 09-09-2019** **Alice** Fille de Justine KOEPNICK et Jérémy SATTLER
- 29-10-2019** **Joshua** Fils de Caroline et John HEMMERLIN

→ *Mariages*

- 06-04-2019** **Mireille RUETSCH et Patrick VOGEL**
- 01-06-2019** **Sylvie MISLIN et Mike ANCEL**
- 08-06-2019** **Maeva DUBS et Christophe MULLER**



→ *Noces d'Or*

- 27-12-2019** **Marie-Anne RUMMELHART et Antoine François HOHLER**

→ *Grands Anniversaires*

- 95 ans** **13-09-1924** **Marie BAUER (j)**
- 85 ans** **28-01-1934** **Joseph Charles OCHSENBEIN**
- 80 ans** **09-02-1939** **Bernadette MISLIN**

80 ans **16-02-1939** **Georges RUMMELHART**

80 ans **07-08-1939** **Marie-Louise DUBS**

80 ans **13-12-1939** **Gabrielle HANNAUER**

*Joyeux
Anniversaire!*



→ Décès

21-03-2019 **Joseph Charles OCHSENBEIN** **85 ans**

10-08-2019 **Jean Marie HEMMERLIN** **70 ans**

13-09-2019 **Marie BAUER née SCHMITT** **95 ans**

14-11-2019 **Dominique STOECKLIN née ALAVIN** **59 ans**

ECHOS DE NOS ECOLES DU R.P.I



Contes et gourmandises pour les élèves de PS-MS-GS monolingue de l'école maternelle de Hausgauen



Tout au long de l'année, les élèves découvriront **le patrimoine culturel des contes traditionnels**.

Le projet fait alterner des séances de lectures de contes et des séances d'étude et de compréhension.

Un conte par période est exploré et c'est avec *Boucle d'Or et les trois ours* que nous avons commencé l'année scolaire.

Et pour un peu de gourmandise, voilà notre gâteau en forme d'ours !!!

Petit-déjeuner allemand pour les PS et MS de l'école maternelle bilingue de Franken lors de la semaine du goût



12 enfants de petite section ainsi que 13 enfants de moyenne section ont fait leur rentrée à l'école maternelle bilingue de Franken.

Cette année, un nouvel accent est mis sur l'autonomie et les apprentissages individualisés, en s'inspirant de plusieurs nouvelles pédagogies.

Les enseignantes remercient les différentes mairies (et le SIAS) d'adhérer à leur projet en investissant dans du nouveau matériel.

La semaine du goût a été mise à l'honneur à l'école, avec l'organisation d'un petit déjeuner allemand, confectionné par les familles.

Les enseignantes remercient l'ensemble des parents, qui ont largement contribué à la préparation du buffet.

Cet événement a beaucoup plu aux enfants !

Vive la pomme pour tous les élèves de la maternelle de Hausgauen !

Les élèves de la maternelle de Hausgauen ont travaillé au cours de cette première période autour de la pomme.

Les enfants ont pu découvrir différentes sortes de pommes et ont travaillé sur le cycle de vie du pommier ainsi que sur les différentes parties de la pomme.

Mr Ertlé est venu nous présenter comment fonctionne un presseur à pommes et les enfants ont pu repartir avec une bouteille de jus de pommes.

Nous avons fini ce projet avec un superbe buffet autour de la pomme confectionné par les parents que nous remercions chaleureusement !



Picasso et le « Läckkerli » de Bâle pour les élèves de Willer



A la Fondation Beyeler de Riehen les élèves de l'école de Willer (classe bilingue et classe monolingue) sont partis à **la découverte de Picasso**, ses tableaux et sculptures des périodes dites bleue et rose.

Les œuvres de cette période sont parmi les plus belles et les plus émouvantes de l'art moderne et font partie des œuvres d'art les plus précieuses et inestimables. Il est fort probable qu'elles ne seront plus amenées à se retrouver ainsi réunies en un lieu unique.

Une expérience unique et inoubliable pour des élèves curieux et disposés à dialoguer avec une peinture exigeante. Picasso nous donne à voir des personnages d'une beauté délicate, des enfants et des vieillards

marqués par la vie qui portent en eux des sensations telles le bonheur et la joie mais aussi la solitude et la mélancolie.

La deuxième star de Bâle nous attend à quelques kilomètres de là, à Frenkendorf au sein de la manufacture de Läckkerli, ces délicieux petits gâteaux qui font la fierté de nos voisins suisses.



Mme Wald, une maman d'élève, nous a fait découvrir les secrets de fabrication d'une recette bien gardée.



Les élèves ont particulièrement apprécié les dégustations des spécialités maison fabriquées sur place

Tous en piste sous le chapiteau du cirque Knie à Bâle et sur la scène de la salle des fêtes de Hausgauen



Une année durant les élèves du R.P.I. sont « montés sur les planches » pour s'initier aux arts du cirque.

En fin d'année scolaire ils ont présenté aux familles un spectacle original qui a permis aux spectateurs de réaliser un tour du monde et de découvrir la culture de quelques pays du monde.



Les élèves ont également pu applaudir des artistes professionnels au cirque Knie de Bâle. L'émerveillement était bien entendu au rendez-vous.

D'KENDRSTUBA ACCUEIL PERISCOLAIRE - WILLER

Quelques beaux moments en 2019

L'accueil périscolaire d'Kendrstuba de Willer accueille les élèves de Franken, Hausgauen, Hundsbach et Willer de 7h15 à 8h15, pendant la pause méridienne et le soir, de la sortie de l'école jusqu'à 18h30 en périodes scolaires.

L'accueil est également ouvert durant certaines vacances. **En savoir plus : ww.cc-sundgau.fr**



Halloween



Noël



Carnaval



Pâques



Vacances

BRAVO A NOS JEUNES!

SARAH CORBARI FLECK 9 ans

Passionnée du milieu équestre depuis son plus jeune âge.

Championne départementale en mai 2019 dans la catégorie poney B50cm et 60cm.

A l'Ecurie du Sundgau-Hirtzbach



Championnat Départemental
Hirtzbach - 12 Mai 2019



MATTHIEU SARY 19 ans

Exerce sa passion du motocross en compétition depuis 4 ans.

Il pratique du motocross sur terrains d'entraînement et de compétition aménagé et homologué à cette activité. Il est licencié en Franche-Comté à Villars-sous-Ecot.

Cette année, il finalise dans les 20 premiers sur 85 concurrents.

Il réalise aussi quelques courses en Alsace-Lorraine où il est placé dans les 10 premiers.



STIAN RUMMELHART 17 ans

Passionné de musique et touchant à différents instruments, Stian s'est distingué en guitare classique et a obtenu cette année son Certificat de fin d'études musicales avec mention Très Bien au Conservatoire de Mulhouse, validant ainsi 3 cycles et 10 années de pratique.

Il a ainsi pu jouer « Astuirias » de Issac Albeniz comme pièce finale et souhaite continuer à exercer sa passion à côté de ses études.



OUVERTURE D'UNE MAISON DES ADOLESCENTS A ALTIRCH



Depuis le 25 septembre dernier, l'antenne sundgauvienne de la Maison des Adolescents (MDA du Haut-Rhin) ouvre ses portes chaque mercredi au sein de **l'ancien Tribunal d'Instance** 4 place de la République à **Altkirch**.

Une MDA ... pour qui ?

- Tous les jeunes de **12 à 25 ans** de l'ensemble des 120 villages du Sundgau ainsi que leur famille et entourage proche.

Une MDA... pour quoi ?

- Répondre au mal-être adolescent : relations avec les parents, avec les pairs, isolement, difficultés scolaires, addictions avec ou sans produit (écran, téléphone), sexualité...
- Soutenir les parents.

Horaires d'accueil :

Tous les mercredis **de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

Accueil sur RDV : **03 89 32 01 15**

Vous serez accueillis sur place par une équipe de professionnels composés de psychologues, infirmières, éducateur spécialisé, sage-femme et médecin.

CPI DE HAUSGAUEN-HUNDSBACH



L'activité du Corps Intercommunal de Hausgauen-Hundsbach a encore été très intense cette année avec des interventions de plus en plus fréquentes.

Cette année nous avons effectué 30 sorties dans différents domaines :

En 2016 : 21 interventions.

15 Secours à personne

4 Accidents de circulation

2 Incendies

1 Capture d'animaux

6 Divers

2 Nids de guêpes

Pour une bonne organisation des interventions et la gestion du personnel, le corps s'est doté d'une application appelée SYGEO.

Chaque pompier peut, grâce à son téléphone, se mettre à disposition ou pas pour intervenir. L'application lui donnera un rôle immédiatement. Donc en cas d'alerte chacun sait déjà ce qu'il doit faire.



Cette application permet aussi au chef de Corps de savoir à tout moment combien de pompiers sont disponibles en cas d'alerte, ce qui permet à chacun de mieux gérer son temps.

A cela se rajoutent les formations personnelles ainsi que les mises à niveaux personnelles pour la conformité réglementaire. Sans oublier toutes les manifestations annuelles auxquelles l'ensemble des membres participe régulièrement.

Pour que les secours restent rapides et de qualité il est important que chacun et chacune se sente concerné ; c'est pour cela que le Corps recrute en permanence de nouveaux membres.

Toute personne intéressée et qui veut donner de son temps aux autres est la bienvenue !

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'année 2019 se termine avec un petit regard en arrière sur les manifestations qui avaient lieu dans nos deux communes.

- 13 janvier 2019** Repas des aînés servi par les membres de l'Amicale
- 17 mars 2019** Fleischschnacka à Willer
- 26 mai 2019** Repas à l'occasion de la Fête des mères
- 30 juin 2019** Portes ouvertes à la caserne des Sapeurs-Pompiers
- 13 juillet 2019** Exercice d'été et repas
- 17 novembre 2019** Repas théâtre
- 7 décembre 2019** Sainte-Barbe



Merci à l'ensemble du Corps et à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour leur présence et la très bonne ambiance tout au long de l'année.

Merci au Cercle Théâtral pour la confiance et la bonne collaboration pour l'organisation du repas de midi du 17 novembre.

Merci à la commune de Willer pour l'accueil et le soutien lors de notre repas Fleischschnacka.

Merci à nos citoyens des deux communes, pour leur soutien et leur générosité.

Pour terminer, **Merci** aux deux communes de Hausgauen et Hundsbach.

MANIFESTATIONS 2020 DE L'AMICALE

REPAS FLEISCHSCHNACKAS : mars 2020

FETE DES MERES : Dimanche 7 juin 2020

PORTES OUVERTES DES SAPEURS-POMPIERS :
Dimanche 28 juin 2020

Camille Baumann Président de l'Amicale - Tél. 03 89 07 85 87 - camille.baumann@outlook.fr

Les membres du Corps et de l'Amicale vous souhaitent de joyeuses fêtes et une heureuse année 2020 !

CERCLE THEATRAL HAUSGAUEN-HUNDSBACH



« Mir sin o weder do » vom Cercle Théâtral.

Das Joahr isch wieder so schnall umagange wie de Wind.
Die Freihjoahr isch kü und scho sin mir wieder uf d'r Scene gstande.
Viel sind der g'seh, gu lacha und glatscha
Am „D'r Freihjoahr fer unseri Sproch 2019 „, Luschtig hann mirs ka an dam Sunntig.

Mireille et Patrick deux membres du Cercle se sont dit oui pour la vie. C'est avec grand plaisir que nous avons fait une haie d'honneur pour leur ouvrir le chemin vers l'avenir. Encore toutes nos félicitations.

Lors de notre Assemblée Générale. Le C.T.L.V a remercié deux membres qui durant de longues années ont donné de leurs temps et énergie pour l'Association, **Adrienne BITSCHENE** trésorière, **Léa HELL** secrétaire. Merci pour leurs services rendus, et merci de rester au Cercle et de continuer à nous soutenir en tant que membres.



Cette année nous avons joué une pièce de Lukas BÜHLER, « IM MEISTER SINI GEISCHTER » adaptée en alsacien et mise en scène par Antoine STAMPFLER. Lors de nos représentations vous avez été nombreux à venir nous applaudir, ce qui a aidé à ce que notre saison théâtrale soit un succès.

Un grand merci à vous tous pour votre présence et vos éclats de rire, cela nous fait chaud au cœur.

Avant la représentation du 17.11 les pompiers sont venus nous servir une bonne « Fleischsuppe ». Merci à eux et à toutes les personnes présentes ce jour-là.

Par votre présence à nos représentations théâtrales, nous avons pu soutenir avec un **don de 600 euros** la famille du petit Nolan SCHLIENGER atteint d'une maladie génétique rare.

C'est lors de notre dernière représentation que nous avons dit adieu à **Valérie et Jacky**, deux membres du Cercle depuis dix ans qui ont décidé de prendre la route vers de nouveaux horizons et de partir vivre en Espagne. Nous leur disons merci et leur souhaitons tout de bon.

Nous sommes à la recherche de jeunes qui aimeraient jouer au Theater Alsacien. Si tu as entre 5 et 18 ans, tu es le bienvenu. Nous voulons renouer avec la tradition de faire jouer nos enfants avant les grands. Malheureusement notre groupe est trop petit. Alors pour tous les amateurs, **merci de me contacter au 06 07 18 35 49.**

Voilà, 2019 se termine, on se souvient des bons et des moins bons moments de cette année. On met le tout dans un tiroir, et on l'oublie. Pour l'année à venir, je vous souhaite que du bonheur et surtout la santé.

Soyez nombreux à nous rester fidèles !

Blibet so wie der sind. Alles Gute und bis boldt
Ejere Antoine STAMPFLER.

Antoine STAMPFLER Président - Tél. 03 89 40 08 09 - stampantoine@wanadoo.fr

CHORALE SAINTE JEANNE D'ARC



La chorale Sainte Jeanne d'Arc de HAUSGAUEN-HUNDSBACH, avec l'aide des choristes de WILLER, anime tout au long de l'année différentes cérémonies et les grandes fêtes chantées inter paroisses.

Les répétitions se font les jeudis soirs à l'église de HUNDSBACH sous la direction de Jacky BRIE.

Si vous avez une belle voix, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il n'y a pas d'âge pour chanter.

Joyeux Noël et très bonne année 2020 !

Monique Misslin Présidente - Tél : 03 89 07 84 70

AS HAUSGAUEN



L'Association sportive de Hausgauen remercie la Municipalité de Hausgauen pour son soutien pour l'année 2019. Tous nos remerciements à la population pour leur participation et présence aux manifestations et aux différentes compétitions au stade du vignoble ainsi que l'accueil lors de notre passage Carte de membres 2019.

La saison 2018/19 a été riche en événement que ce soit :

Sur le plan Sportif, avec l'accession de l'équipe Séniors 2 en district 7, de l'école de Football qui s'agrandit de jour en jour, plus de 70 jeunes joueurs ! Grande satisfaction pour nos Educateurs et l'ensemble du club.

Que de travail et d'investissement par nos bénévoles. De nos jours, dans notre monde de consommation, d'individualisme, et d'égoïsme, il est important de le signaler.

Au niveau de l'infrastructure, avec la finalisation de la mise aux Normes de l'ensemble des installations, (terrain, remplacements des buts, ferrailles par des Buts en Aluminium) buts



financés par l'AS Hausgauen Merci à tous ceux qui ont participé et œuvré pour ces belles réalisations, garant pour les années à venir.

Au niveau financier, avec plus de 170 licenciés ! C'est de plus en plus compliqué. Combien de temps pourra-t-on encore continuer de s'occuper de tous ces jeunes ? Une question que le comité de l'ASH se pose et qu'on devrait tous se poser, nous, les élus et toute la population. Plus de subvention, que ce soit de la Communauté des Communes etc... et le tout par l'augmentation des exigences des parents...

Que l'année 2019 vous apporte JOIE, BONHEUR et SANTÉ

Les membres du Comité, les éducateurs et l'ensemble des licenciés de l'AS Hausgauen.

Le président Joseph BAUMLIN

MANIFESTATIONS 2019

- MARCHE AUX PUCES :** Dimanche 19 avril 2020
- MARCHE GOURMANDE :** Dimanche 14 juin 2020
- SORTIES JEUNES ASH :** Samedi 4 juillet 2020
- ASH ACADEMY :** 2^{ème} quinzaine de juillet 2020
- MARCHE POPULAIRE :** Samedi et dimanche 22/23 août 2020
- FETE DE NOEL JEUNES ASH :** Dimanche 13 décembre 2020

Joseph BAUMLIN Président - Tél. 06 08 80 39 02 - baumlin.joseph@gmail.com

SOCIETE DE PECHE ET DE PISCICULTURE DE LA VALLEE



Ouverture de la pêche à la truite :

Le 1^{er} dimanche de mars jusqu'à fin mai 2020.

Reprise à partir du mois de septembre selon la météo.

Carte journalière à 10 € pour 5 truites.

Ouverture de la pêche à la carpe :

Le 1^{er} mai 2020.

Vendredi Saint :

Vente de truites fraîches. 2,50 € pièce

Joyeux Noël et très bonnes fêtes !

Alain KELLER Président - Tél. 03 89 07 41 39 - alainkeller@free.fr

DO IN



Voici quelques réflexions sur les bienfaits du DO IN, émises par des personnes qui le pratiquent depuis le commencement (septembre 2010)

« Participer aux séances de DO IN est toujours un moment de détente qui permet d'oublier le stress quotidien. Les séances dispensées par Claude sont bénéfiques pour notre corps et notre esprit ! »

« Cette heure hors du temps est une parenthèse animée par la bonne humeur et l'échange. Vous ne pouvez pas comprendre tant que vous n'y avez pas participé !!! »

« J'apprécie beaucoup les cours de DO-IN »

« Détente humour convivialité et on se sent tellement bien après »

« Je fais du do-in parce que c'est une solution antirouille pour notre corps »

Venez faire votre propre expérience en participant à une séance-découverte assurée par Claude CANNIZZO, praticien en SHIATSU le mercredi soir de 19h00 à 20h00 à la salle "le Thalbach" de HAUSGAUEN

Pour plus de renseignements, contactez Henriette DUBS 03 89 07 41 92

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Vous avez envie de bouger, de vous maintenir en bonne forme physique, alors n'hésitez pas à rejoindre l'Association de Sports et Loisirs de Hausgauen-Hundsbad pour pratiquer de la gymnastique tonique tous les mardis à 19h00 dans la salle communale « Le Thalbach » de Hausgauen.

Une séance d'essai vous est offerte.

Pour plus d'informations : Marlène MANGENAY Présidente 07 51 66 47 92

AMICALE DES DONNEUR DE SANG DE HAUSGAUEN - HUNDSBACH



Chaque jour des vies peuvent être sauvées grâce à vos dons...demain peut-être la vôtre ou celle d'un être cher.

Il faut du sang ! Chaque jour, chaque nuit et à toute heure.

Aujourd'hui, nos avancées scientifiques, médicales et technologiques permettent de traiter de nombreuses pathologies mais **le don du sang reste irremplaçable et indispensable.**

Alors venez nous rejoindre aux prochaines collectes :

Mardi 18 février 2020	BERENTZWILLER
Vendredi 15 mai 2020	FRANKEN
Vendredi 13 juillet 2020	JETTINGEN
Jeudi 15 octobre 2020	HAUSGAUEN

Je vous remercie au nom de tous ceux qui bénéficieront de vos dons.

Joyeux Noël et Bonne Année 2020 !

André MISSLIN Président - Tél. 03 89 07 84 70 - andre.misslin@sfr.fr

LE RENDEZ-VOUS DES SENIORS

Le rendez-vous des séniors a lieu dans la salle communale « Le Thalbach » tous **les mercredis à partir de 14h00.**

N'hésitez pas à rejoindre la sympathique équipe déjà présente. **Vous serez les bienvenus !**

Un rendez-vous incontournable pour partager dans la bonne humeur un moment de convivialité et de retrouvailles.



Très belles fêtes de fin d'année à tous !

CONSEIL DE FABRIQUE

Chers Paroissiens,

Quelques mots pour vous informer des réalisations, des joies et des peines qui ont émaillé l'année 2019.

Les réalisations :

- Les jalousies et les fenêtres du clocher sont en place
- La grotte de Lourdes brille à nouveau de tout son éclat
- La statue de Ste Thérèse a fait peau neuve



Les finances :

- Le marché de Noël 2018 fut une grande réussite : il a rapporté **3 000 €**
- La quête du 18 octobre 2019 a connu un vif succès avec un résultat de **5 274,80 €**

La commune de HAUSGAUEN nous a offert 50 chaises qui nous dépannent bien souvent lors de grands évènements ou d'autres manifestations à l'extérieur de l'église, sans oublier les sapins de la crèche à Noël mis gracieusement à disposition.

Un grand et vibrant MERCI à toutes ces équipes qui sont toujours prêtes à rendre service ainsi qu'aux généreux donateurs.

Merci également pour les dons des familles qui ont perdu un être cher.

Grâce aux Bénévoles, nous avons toujours une église et des offices accueillants.

«Les seuls salaires des Bénévoles sont notre respect, notre reconnaissance et nos remerciements»

Quelques dates à retenir pour 2020 :

19 juillet 2020 : messe à la chapelle St Brice (si le temps le permet) suivi d'un apéritif

18 octobre 2020 : repas paroissial à la salle « Le THALBACH » à HAUSGAUEN

29 novembre 2020 : marché de Noël sur la place de l'église

La vie est un livre. Chaque jour une nouvelle page se tourne, nous vous souhaitons qu'elle contienne tous les ingrédients du bonheur.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2020.

Votre Conseil de Fabrique

Martin BRODBECK Président -Tél. 03 89 07 80 97
conseildefabriquehundsbad-hausgauen@orange.fr

SERVANTS D'AUTEL



En 2020 nous participerons au pèlerinage national des servants d'autels à Rome du lundi 24 au vendredi 28 août.

Nous serons reçus en audience par le Pape François qui célébrera la messe avec les servants d'autels le jour de clôture (l'invitation en français du Pape François sur ce lien :

<https://vimeo.com/372571352?ref=em-share>)

Caroline BRODBECK

Joyeux Noël et heureuse année 2020 !

MERITE ET RECONNAISSANCE

M. Thomas PRINZ, Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole



L'Ordre du Mérite agricole récompense les personnes ayant rendu des services marquants à l'agriculture tant dans l'exercice de fonctions politiques que dans la pratique d'activités relevant de l'agriculture.

Thomas PRINZ, exploitant agricole à Hausgauen a été nommé au grade de Chevalier par décret du 31 janvier 2017.

Il s'est vu remettre la médaille par M. Laurent WENDLINGER, Président de la

Chambre d'Agriculture d'Alsace, lors de l'Assemblée Générale du Club Holstein 68 qui s'est tenue à Ranspach-le-Bas le 19 février 2019.

Mme Hélène BRENGARTH, Décret de Nationalité française

Toutes nos félicitations à Mme Hélène BRENGARTH qui a reçu des mains de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin à Colmar son Décret de Nationalité française le 27 novembre 2019.



Bienvenue à Anita !

Les membres du Conseil Municipal ont eu le plaisir lors de la séance du 29 novembre 2019 de faire connaissance avec Mme Anita WILDERMUTH qui assurera la relève de Mme Véronique BILGER au poste de Secrétaire de Mairie à partir du 1^{er} janvier 2020.

Merci Véronique avec tous nos vœux !

SITE A DECHETS VERTS

Site à Déchets Verts : chaque foyer peut se rendre 18 fois, (part fixe comprise dans nos factures « ordures ménagères ») indifféremment dans l'une des trois déchetteries intercommunales, à savoir Altkirch - Illfuth - Waldighoffen, pour y déposer les déchets, tels que définis dans les calendriers distribués par la Communauté de Communes Sundgau.

A condition bien sûr d'avoir retiré sa carte magnétique d'accès, auprès des Services de ladite Com-Com.

Aussi, l'accès au site à déchets verts communal sera, à compter du 01 décembre 2019, strictement réservé auxdits « déchets verts » et fermé à tous autres matériaux.

Le bois à brûler sera accepté, sous réserve toutefois d'une demande préalable à la mairie.

Merci de votre compréhension et de votre aide à protéger et à respecter notre environnement!

CHASSE

Dates des battues à HAUSGAUEN, HEIWILLER, OBERMORSCHWILLER, SCHWOBEN, WILLER

Dernière battue 2019 :

Samedi 29 décembre 2019

Battues 2020 :

Samedi 11 janvier 2020

Jeudi 25 janvier 2020

Début de chasse : 8h30

Fin de chasse : 16h00



Il est absolument indispensable de respecter les panneaux d'alerte et d'information mis en place aux différents accès des zones de tirs lors des battues. Il faut éviter de se rendre dans les zones signalées et concernées et surtout ne jamais déplacer ou détruire les panneaux. Ce serait mettre en danger la vie d'autrui.

INFOS UTILES

Recensement 2020

Le recensement de la population par l'INSEE permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. **L'enquête de recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.** Madame Henriette DUBS sera à nouveau votre Agent Recenseur. Elle se présentera à votre domicile munie de sa carte. Vous pourrez répondre à un questionnaire papier ou en ligne grâce à vos identifiants qui vous seront remis.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil.

Assainissement

La Communauté de Communes Sundgau est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement.

Ainsi, elle est votre unique interlocuteur pour toutes questions s'y rapportant.

Le pôle eau potable et assainissement est joignable pour toutes questions administratives au **03 89 08 47 57** ou par e-mail : canalisations@cc-sundgau.fr

Quelques conseils :

- En cas de souci constaté sur le réseau ou sur votre branchement d'eau potable (partie publique), merci de contacter le numéro d'astreinte. Il suffit d'y laisser vos coordonnées (n° de téléphone et commune et rue concernées) et la raison de votre appel. L'agent en charge vous contactera.

Pour notre secteur : 03 89 07 40 40

- En cas de départ (ou d'arrivée), les formulaires de déclaration pour la fermeture ou l'ouverture du service sont disponibles à la mairie ou à la Communauté de Communes Sundgau.

Sécurité

La vitesse dans le village est limitée à 50km/heure dans sa traversée rue de la Vallée. Dans les rues adjacentes elle est limitée, comme le signalent les panneaux à 30km/heure.

Constat est fait que régulièrement ces consignes ne sont pas respectées au détriment de la sécurité des riverains.

Nous sommes tous concernés. Pensez-y en circulant dans notre village.

NUMEROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE : 17

**GENDARMERIE D'ALTKIRCH :
03 89 88 55 55**

**HOPITAL ST-MORAND-ALTKIRCH :
03 89 08 30 30**

SOS MAINS : 03 89 32 55 07

CENTRE ANTI-POISON : 03 88 37 37 37

**PHARMACIES DE GARDE :
www.pharma68.fr/gardes.php**

EDF DEPANNAGE : 09 72 67 50 68

**MAIRIE D'ALTKIRCH :
Cartes Nationales d'Identité et Passeports
Sur rendez-vous au 03 89 40 00 04
titres.etatcivil@mairie-alkirch.fr**

**SOUS-PREFECTURE D'ALTKIRCH :
03 89 29 23 12
sp-alkirch@haut-rhin.gouv.fr**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

D'ALTKIRCH :

Impôts : 03 89 08 90 73

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi :

8h30-12h00 et 13h00-16h00

Jeudi : 8h30-12h00

sip-sie.alkirch@dgfip.gouv.fr

Trésorerie : 03 89 40 01 97

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi : 8h30-12h et 13h00-16h00

Jeudi : 8h30-12h00

t068101@dgfip.gouv.f

COMMUNAUTE DE COMMUNES

SUNDGAU :

03 89 08 36 20

Service eau : 03 89 08 47 57

PETR DU PAYS DU SUNDGAU :

03 89 25 96 69

Service d'urbanisme :

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mercredi : 8h15 à 12h00 et 14h00 à 17h15

Vendredi : 8h30 à 16h00

ads@pays-sundgau.fr

BRIGADE VERTE :

03 89 74 84 04

contact@brigade-verte.fr

OFFICE NATIONAL DES FORETS :

03 89 40 50 67

ECOLE MATERNELLE DE FRANKEN :

03 89 07 87 85

ECOLE MATERNELLE DE HAUSGAUEN :

03 89 07 40 30

ECOLE ELEMENTAIRE DE HUNDSBACH :

09 60 47 07 89

ECOLE ELEMENTAIRE DE WILLER :

03 89 07 41 29

PERISCOLAIRE D'KENDERSTUBA :

03 89 07 62 76

**Autres informations utiles sur
notre site :**

www.hausgauen.fr

Bien commencer 2019 !

Dimanche 13 janvier 2019 rendez-vous a été donné à nos aînés dans la toute nouvelle salle communale « Le Thalbach » pour partager à nouveau un moment de convivialité autour d'une belle et bonne table. Le repas a été suivi d'un spectacle de danse et s'est clôturé par le tirage des «Rois et des Reines» du jour.



*Nous convions d'ores et déjà
nos aînés au repas de Noël
qui aura lieu le
12 janvier 2020 dans
La salle communale
Le « Thalbach »*



*Le Maire, les Adjointes,
les Conseillers Municipaux
et le personnel de la Commune
vous souhaitent un Joyeux Noël et
une très bonne année*

2020



MAIRIE DE HAUSGAUEN

2 rue de l'École - 68130 HAUSGAUEN
Tél : 03 89 07 86 91 - Fax : 03 89 07 88 94
mairie@hausgauen.fr
www.hausgauen.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 9h00 à 11h30
Jeudi de 15h00 à 18h30
et sur rendez-vous